

Compte rendu Sommaire
Réunion du Conseil Communautaire
Séance du 17 MARS 2014 à 19h00.

Date de convocation
10/03/2013

L'an DEUX-MILLE-QUATORZE, le DIX SEPT du mois de mars, à 19h00, le Conseil communautaire de la C.C.P.O.M., légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, en séance publique sous la présidence de Monsieur FOURNIER.

Membres présents :

AMNEVILLE : M^{me} BELLONI, M. FUND A., STOLL, HELART,

BRONVAUX :

CLOUANGE : M. DIEDRICH, Mme FERRARI, M. CECCONI,

MARANGE SILVANGE : MM. BRUM, MULLER, MEOCCI et Mme GREFF,

MONTOIS LA MONTAGNE : MM. VOLLE, CUCCIA et Mme PIERRARD

MOYEVRE-GRANDE : M. BENABID, M^{me} CONTESE, MM. DROUIN et ROVIERO,

MOYEVRE-PETITE : MM. SCHWEIZER et HENRY,

PIERREVILLERS : MM. SERREDSZUM et PELIZZARI,

ROMBAS : MM. FOURNIER (à partir du point 3), PIERON, BARTHELEMY, RISSER, M^{mes} WAGNER, MACAIGNE et BENCI,

RONCOURT : MM. HALTER et BALTIERI,

ROSSELANGE : MM. MATELIC, SCHONS, M^{me} SEEMANN, et M. DI GIANDOMENICO

SAINTE MARIE AU CHENES : MM. KLAMMERS, WATRIN, et SUBTIL,

VITRY-SUR-ORNE : MM. CORRADI et WEYANT

Membres représentés par son suppléant :

M. AUBURTIN par M. SAUDRY

Membres absents ayant donné procuration :

M. HIRTZ à Mme BELLONI

M. GISMONDI à M. DIEDRICH

Mme BARTOLETTI à M. DROUIN

Mme CADONA à M. WATRIN

Absent excusés : MM. ARGUELLO, TIRLICIEN, FOURNIER (du point 1 au point 3 inclus) et FUND D

Absents : MM. DIEUDONNE, FAVIER, LALLIER, SANTARONI M. et VEGLIA

Le 25 mars 2013, à 18h30, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays Orne Moselle, réuni à Rombas, salle Jean Burger, à l'unanimité :

- **APPROUVE**, le procès-verbal de la séance du Conseil communautaire du 11 février 2014
- **APPROUVE**, le Compte administratif 2013
- **APPROUVE**, le Compte administratif 2013 du budget annexe « PAC Moulin Neuf »
- **APPROUVE**, le Compte administratif 2013 du budget annexe « PAC Ramonville »
- **APPROUVE**, le Compte de Gestion 2013
- **APPROUVE**, le Compte de Gestion 2013 du budget annexe « PAC Moulin Neuf »
- **APPROUVE**, le Compte de Gestion 2013 du budget annexe « PAC Ramonville »
- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 du Budget Primitif 2013 comme suit :

1°)	Couverture du besoin de financement de la section d'investissement Compte 1068 – Excédent de fonctionnement capitalisé	580.801,92 €
2°)	En excédent de fonctionnement reporté Compte 002 – Excédent reporté	1.020.198,27 €

- **DECIDE** d'affecter le résultat de fonctionnement de l'exercice 2013 du Budget Annexe « PAC Ramonville » 2013 comme suit :

En excédent de fonctionnement reporté Compte 002 – Excédent reporté	6.806,74 €
--	------------

- **PREND ACTE** des décisions adoptées par le Bureau communautaire conformément à la délibération du 14 avril 2008.
- **PREND ACTE** des décisions prises par le Président conformément à la délibération du 14 avril 2008,

L'ordre du jour étant épuisé, **le Président** lève la séance à 19h20.



Fait à Rombas le 25 Mars 2014,
Le Président

Lionel FOURNIER